

DISPOSITIF

Préparation au concours interne

Ingénieur territorial

Pour l'accès à cette préparation, deux tests sont programmés. En fonction de vos résultats aux tests, vous pouvez être :

- **admis.e directement** en préparation
- **orienté.e** sur un ou deux modules **Tremplin** (formation de renforcement des connaissances en Mathématiques : 66 heures et/ou de consolidation de la maîtrise de la communication écrite 36 h) alternant des temps de formation à distance et en présentiel avant de suivre la préparation
- **réorienté.e vers un parcours de formation continue** à définir avec votre collectivité si les résultats sont insuffisants.

Le dispositif proposé ci-dessous correspond à un format mixte (alternance temps de formation en présentiel et à distance). Toutefois, celui-ci pourrait être réaménagé dans un format tout à distance si les conditions sanitaires l'exigeaient.

Epreuves d'admissibilité	<p>Apprendre en autonomie <i>Apprendre à apprendre – utilisation des ressources à distance</i> Présentiel : 6 h / 1 jour Distanciel : 3 h / 0,5 jour</p> <p>Rédaction d'une note avec propositions opérationnelles à partir d'un dossier portant sur une spécialité au choix <i>Méthodologie – Travail en mode projet – 3 devoirs – 1 concours blanc – 3 webinaires de correction – utilisation des ressources à distance</i> Présentiel : 24 h / 4 jours (dont 4 h dédiées au concours blanc) Distanciel : 18 h / 3 jours (dont 12 h dédiées aux devoirs, 3h aux webinaires, 3h aux ressources)</p> <p>Mathématiques <i>Cours appliqués – 3 devoirs – 1 concours blanc commun avec Physique – Séances de correction</i> Présentiel : 30 h / 5 jours (dont 2 h dédiées au concours blanc) Distanciel : 15 h / 2.5 jours (dont 6 h dédiées aux devoirs, 3h aux webinaires, 6h aux ressources)</p> <p>Physique <i>Cours appliqués – 3 devoirs – 1 concours blanc commun avec Mathématiques – Séances de correction</i> Présentiel : 30 h / 5 jours (dont 2 h dédiées au concours blanc) Distanciel : 15 h / 2.5 jours (dont 6 h dédiées aux devoirs, 3h aux webinaires, 6h aux ressources)</p> <p>Etablissement d'un projet ou étude portant sur une option au choix <i>Méthodologie – 3 devoirs de durée progressive – utilisation des ressources à distance</i> Présentiel : 6 h / 1 jour Distanciel : 24 h / 4 jours (dont 20 h dédiées aux devoirs, 3h aux webinaires, 1h aux ressources)</p>
Apport de connaissances	<p>Culture territoriale Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 27 h / 4,5 jours</p>
Epreuves d'admission pour les admissibles période à définir selon les dates des oraux	<p>Entretien avec le jury <i>Projet professionnel et acquis de l'expérience – Méthodologie – Mise en situation – ressources à distance</i> Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 3 h / 0,5 jour</p>

Pour connaître la programmation annuelle des préparations, consultez la rubrique Préparations des concours et examens du site de la délégation.

Rappel : L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours ou à l'examen. Vous devez vous inscrire au concours ou à l'examen auprès du centre de gestion, organisateur via le site <https://www.concours-territorial.fr/>